

SAISINE DU JUGE DE L'EXÉCUTION ET DEMANDE DE DÉLAIS



1. Quand utiliser le formulaire ?

- Dès qu'un **commandement de quitter les lieux** est signifié et qu'aucune solution de relogement immédiate n'est trouvée.
- **Délai de 2 mois** pour saisir le JEX et demander un délai supplémentaire.

> Astuce

Agir dès réception du commandement.

> Référence

https://www.formulaires.service-public.gouv.fr/gf/cerfa_15426.do

Service-Public.fr, L412-1 s. CPCE

Le JEX peut être saisi à tout moment de la procédure d'expulsion à compter de la signification du CQL.

2. Où et comment l'adresser ?

Forme :

- **Cerfa 15426*06**,
- **requête libre** ou
- **assignation** par commissaire de justice/avocat.

Envoi en LRAR ou dépôt au greffe du JEX (Tribunal Judiciaire de Nanterre).

> Astuce

Utiliser le Cerfa et déposer en main propre pour réduire les délais.
Demander un récépissé et transmettre au créancier/commissaire de justice.

3. Pièces à joindre

Obligatoires

- Pièce d'identité,
- Décision de justice ordonnant l'expulsion,
- Commandement de quitter les lieux.

Fortement recommandées

- Preuves de recherche de logement,
- Justificatifs d'encadrement de la dette (plan, FSL),
- Saisine DALO/DAHO,
- Justificatifs de ressources/charges,
- Certificats de scolarité,
- Procédure de surendettement,
- Éléments de santé/vulnérabilité.

> Astuce

Faire des copies lisibles, jamais d'originaux, numéroté les pièces et établir un bordereau pour faciliter l'examen.

4. Motivation de la requête

Développer :

1. Faits ayant conduit à l'impayé ou résiliation du bail
2. Situation familiale/sociale
3. Situation professionnelle
4. Encadrement de la dette
5. Reprise des paiements et bonne foi.

> Astuce

Adapter la demande au délai nécessaire pour le relogement ou la résolution de la difficulté (ex. DALO, logement social, apurement dette).

Checklist des pièces

- Formulaire signé
- Pièce d'identité
- Décision de justice
- Signification de la décision
- Commandement de quitter les lieux
- Ressources & charges
- Démarches relogement
- Composition familiale
- Santé/vulnérabilités
- Surendettement
- Bordereau de pièces